

Enseigner la transmission du yoga (CPFFP)

RS6148 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333t
Formacode(s)	15450
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/10/2022
Date d'échéance	24/10/2024

Certificateur(s)

ECOLES NATIONALES DE PROFESSEURS DE YOGA · SIRET : 53165481200019

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ECOLE NATIONALE DES PROFESSEURS DE YOGA TOURS	79527691400012	Former et organiser l'évaluation
L'ATELIER PILATES	85265196700014	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

En France, 10.7 Millions de Français ont pratiqué le Yoga durant les 3 dernières années, ce qui représente 20.5% de la population française. Le développement de la pratique du yoga s'est, également, accompagné d'une expansion de cours accessibles gratuitement sur le net, notamment après la crise sanitaire.

Avec cet engouement, la professionnalisation des professeurs de yoga est plus que jamais d'actualité. En effet, la certification a pour objectif l'apprentissage des techniques de construction et d'animation de séances, collectives ou individuelles, de yoga à tout type de public, que ce soit dans un cadre professionnel (en entreprise), social, scolaire, médical (en activité physique adaptée) ou personnel.

Elle s'adresse:

- Professionnel du sport (entraîneur, coach)
- Professionnel des médecines douces (Sophrologue, Art thérapeute)
- Professionnel de l'accompagnement éducatif (éducateur spécialisé, AES),
- Professionnel de l'animation socioculturelle

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Construire des séances de yoga adaptées à divers publics, à leur niveau de pratique du yoga, au format et au lieu de déroulement des séances, afin de proposer des programmes pertinents, tout en variant les postures ou exercices corporels.
- Animer des séances de yoga en tenant compte de la diversité du public (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, etc.) et en respectant les différentes phases et leurs objectifs respectifs afin de permettre aux élèves de les atteindre et ainsi d'améliorer le bien-être de chacun.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les candidats qui souhaitent accéder à ce dispositif de formation doivent justifier de :

- Certification de niveau 4 ou un niveau équivalent,
- Au moins 2 ans de pratique régulière de HATHA YOGA, dans un club de Yoga avec un enseignant confirmé.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est constitué de 4 membres, 3 étant totalement indépendants de l'école. Le jury est composé de :

- Un formateur de l'ENPY (Celui-ci ne devra pas connaître le/les candidats, ni à titre personnel ou professionnel, dont il aura la charge d'évaluation, afin d'assurer l'impartialité de celle-ci).
- Professeurs de yoga externes
- Anciens stagiaires ayant suivi précédemment sur la formation et ayant une expérience significative en animation d'ateliers Yoga

Base légale

Date de décision	24/10/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	24/10/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS7407

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.ecole-professeur-yoga.fr/enseigner-la-transmission-du-yoga-cp-ffp/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6148/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	202
Parcours menés à terme	195
Taux d'achèvement	97 %
Période	04/2023 – 12/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	206
Montant total engagé	853 200 €
Coût moyen par dossier	4 142 €
Durée moyenne	234 h
Période	02/2023 – 09/2024

France compétences	85 %
Reste à charge titulaire	14 %
Entreprise	1 %
France Travail	0 %
OPCO	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.